



SAINT-VALENTIN

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 6 décembre 2022, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents .

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2022-12-295

Adoption du calendrier des assemblées du Conseil pour 2023

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2023 savoir :

Mardi 17 janvier	20:00 heures	Mardi 7 février	20:00 heures
Mardi 7 mars	20:00 heures	Mardi 4 avril	20:00 heures
Mardi 2 mai	20:00 heures	Mardi 6 juin	20:00 heures
Mardi 4 juillet	20:00 heures	Mardi 8 août	20:00 heures
Mardi 5 septembre	20:00 heures	Mardi 3 octobre	20:00 heures
Mardi 7 novembre	20:00 heures	Mardi 5 décembre	20:00 heures

Veillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOpte À SAINT-VALENTIN

Ce 6^e jour de décembre 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 7^e jour de décembre 2022

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière